

sur le dédain exagéré avec lequel Kant traite la preuve spéculative que d'ailleurs on n'a guère proposée absolument seule.

« La preuve purement spéculative n'a jamais exercé aucune influence sur le sens commun de l'humanité. Cette preuve ne repose que sur la pointe d'un cheveu, si bien que l'école elle-même n'a jamais pu la maintenir qu'en la faisant tourner sans fin sur elle-même comme une toupie, et qu'elle n'y saurait trouver une base solide sur laquelle on puisse élever quelque chose. Les preuves qui sont à l'usage du monde conservent au contraire toute leur valeur, et, séparées de toute espèce de prétention dogmatique, elles ne font que gagner en clarté et produire une conviction plus naturelle. Suivant l'analogie avec la nature des êtres vivants, pour lesquels la raison doit nécessairement admettre en principe qu'il n'y a pas un organe, pas une faculté, pas un penchant, rien enfin qui ne soit disposé pour un certain usage ou qui soit sans but, mais que tout, au contraire, est exactement proportionné à un but déterminé ; suivant cette analogie, l'homme, qui peut contenir en lui le dernier but final de toutes ces choses, ne pourrait être la seule créature qui fit exception au principe. Les dons de sa nature, je ne parle pas seulement des qualités et des penchants qu'il a reçus pour en faire usage, mais surtout de la loi morale qu'il porte en lui ; ces dons sont tellement au-dessus de l'utilité et des avantages qu'il peut en retirer dans cette vie, qu'il apprend de la loi morale même à estimer par-dessus tout la simple conscience de l'honnêteté des sentiments, au préjudice de tous les biens et même de cette ombre qu'on appelle la gloire, et qu'il se sent intérieurement appelé à se rendre digne par sa conduite, et en foulant aux pieds tous les autres avantages, de devenir le citoyen d'un monde meilleur dont il a l'idée. Cette preuve puissante, irréfutable, si on y joint la connaissance du but final de toutes choses, connaissance qui s'étend sans cesse, et l'idée de l'immensité de la création, par conséquent aussi la conscience de la possibilité d'une certaine extension illimitée dans nos connaissances, ainsi que le penchant qui y correspond ; cette preuve reste toujours, quand même on devrait renoncer à fonder sur la pure théorie la durée de notre existence. »

Nous nous associons très volontiers à ces vues de Kant ; nous adoptons l'argument tiré du principe des causes finales appliqué au